

RISQUES POTENTIELS**INCENDIE OU EXPLOSION**

- Certains peuvent brûler mais aucun ne s'enflamme facilement.
- Les contenants peuvent exploser lorsque chauffés.
- Certaines peuvent être transportées chaudes.
- Pour UN3508, condensateur asymétrique, soyez prudent du risque de court-circuit, car ce produit est transporté dans un état chargé.
- Les polymères expansibles en granulés (UN2211) peuvent générer des vapeurs inflammables.

SANTÉ

- L'inhalation de la substance peut être nocif.
- Le contact peut causer des brûlures à la peau et aux yeux.
- L'inhalation de poussières d'amiante peuvent avoir un effet dommageable sur les poumons.
- Un feu peut produire des gaz irritants, corrosifs et/ou toxiques.
- Certains liquides dégagent des vapeurs qui peuvent causer des étourdissements ou l'asphyxie.
- Les eaux de contrôle d'incendie ou de dilution peuvent causer une contamination environnementale.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

- **COMPOSER le 911. Ensuite, composer le numéro de téléphone d'urgence indiqué sur les documents d'expédition.** Si non-disponibles ou aucune réponse, composer le numéro d'urgence approprié indiqué à l'intérieur de la couverture arrière du guide.
- Éloigner les personnes non autorisées.
- Garder le vent dans le dos, rester en hauteur et/ou en amont.

VÊTEMENTS DE PROTECTION

- Porter un Appareil de Protection Respiratoire Autonome (APRA) à pression positive.
- Les vêtements de protection pour feux d'immeuble offrent une protection thermique, **mais n'offrent qu'une protection chimique limitée.**

ÉVACUATION**Mesure de prévention immédiate**

- Isoler dans un rayon minimum de 50 mètres pour les liquides et de 25 mètres pour les solides, autour du site du déversement ou de la fuite.

Déversement

- Pour les matières surlignées : voir le Tableau 1 - Distances d'isolation initiale et d'activités de protection.
- Pour les autres matières, augmenter la distance de mesure de prévention immédiate, tel que nécessaire, en aval du vent.

Incendie

- Si une citerne, un wagon-citerne ou une citerne routière est impliquée dans un feu, ISOLER 800 mètres dans toutes les directions; de plus, envisager une première évacuation pour 800 mètres dans toutes les directions.

MESURES D'URGENCE

INCENDIE

ATTENTION : Les incendies impliquant des dispositifs de sécurité (UN3268) et des dispositifs d'extinction par dispersion (UN3559) peuvent avoir une activation retardée et un risque de projectiles dangereux.
Éteindre le feu à une distance sécuritaire.

Incendie mineur

- Poudre chimique sèche, CO₂, eau pulvérisée ou mousse régulière.

Incendie majeur

- Eau pulvérisée ou en brouillard, ou mousse régulière.
- Ne pas disperser la substance avec des jets d'eau à haute pression.
- Si cela peut être fait de manière sécuritaire, éloigner les contenants non endommagés de la zone de feu.
- Endiguer les eaux de contrôle d'incendie et en disposer plus tard.

Incendie impliquant des citerne

- Refroidir les contenants longtemps après l'extinction de l'incendie avec des quantités abondantes d'eau.
- Se retirer immédiatement si le sifflement émis par les dispositifs de sécurité augmente ou si la citerne se décoloré.
- TOUJOURS se tenir éloigné d'une citerne en contact direct avec les flammes.

DÉVERSEMENT OU FUITE

- Ne pas toucher ou marcher sur le produit déversé.
- Si sans risque, arrêter la fuite.
- Prévenir la formation de nuages de poussières.
- Pour l'amianté, éviter d'inhaler la poussière. Couvrir le déversement avec une bâche de plastique pour minimiser la dispersion. Ne pas nettoyer ou disposer du produit, excepté sous supervision d'un spécialiste.

Petit déversement sec

- À l'aide d'une pelle propre, récupérer dans un récipient propre, sec et non scellé; éloigner les récipients du site.

Petit déversement

- Ramasser avec du sable ou autre matière absorbante non combustible et transférer dans un contenant pour en disposer plus tard.

Déversement majeur

- Endiguer à une bonne distance du déversement liquide pour en disposer plus tard.
- Couvrir l'épanchement de poudre avec une bâche de plastique pour minimiser la dispersion.
- Empêcher l'infiltration dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les endroits clos.

PREMIERS SOINS

Se référer à la section « Premiers soins généraux ».